



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

# MISE EN PLACE DU PAIEMENT DU LAIT SELON LES COMPOSANTS

*Rappel des bases et objectifs*

**Alain Bourbeau, directeur général**  
**Mini colloque CILQ sur les composants**  
**13 octobre 2017**



# PRÉSENTATION

- 1. Contexte et objectifs**
- 2. Les bases et références retenues pour la facturation**
- 3. Paiement aux producteurs**
- 4. Les modifications apportées**
- 5. Évolution de la composition du lait**

**Conclusion**



# 1. Contexte et objectifs

## Avant le 1<sup>er</sup> août 1992

- Facturation à l'usine et paiement aux producteurs se font pour un volume de lait plus un différentiel pour la matière grasse en écart de la teneur de 3,6 kg/hl



kg/hl	Gras	Protéines	LAS	Prix payé
Producteur ou Usine A	3,8	3,4	5,7	45,60 \$
Producteur ou Usine B	3,8	3,1	5,6	45,60 \$



**Rechercher une plus grande équité**

# 1. Contexte et objectifs

## 🕒 Fin années 1980

- Le gras laitier a une mauvaise image et la taille de l'industrie mesurée sur cette base est en forte décroissance
- On prévoyait même que la demande en SNG allait dépasser celle en matière grasse au milieu des années 1990

**Enjeu**

**Le paiement au volume n'est plus suffisant pour refléter la réalité des marchés**



**Mieux transmettre les signaux du marché**



## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

### 🌀 **Masse monétaire neutre entre acheteurs et vendeurs**

- Respect des données de l'industrie en place
- Réorganisation de la masse monétaire entre les acheteurs et entre les producteurs
- Neutre à l'instant « 0 » seulement

### 🌀 **Maintien des classes de lait (définition)**

### 🌀 **Composants retenus : gras, protéine, LAS**

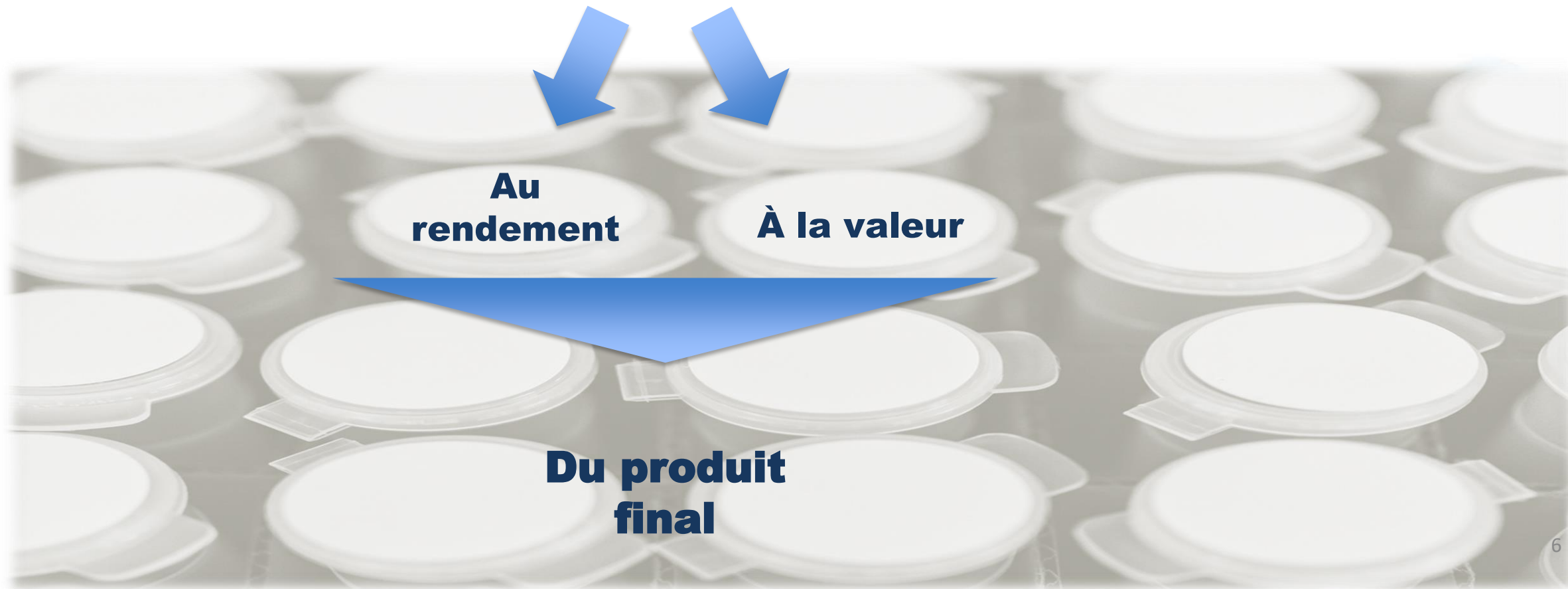
- Réalité technologique de l'époque
- Pas un enjeu source de différend



## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

### 🔗 Comment établir la valeur de chaque composant?

- Selon les références de marché disponibles
- Selon la contribution de ceux-ci



## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

### 🌀 Le cas du gras

- Étalon omniprésent dans le système (taille du marché, suivi et vérification de l'utilisation, prix de soutien de la CCL, etc.)
- Par le différentiel de paiement en écart avec la teneur de 3,6 kg/hl, il y a déjà une forme de prix en lien avec ce composant
- On retient donc le prix de soutien du beurre de la CCL pour déterminer la valeur de la matière grasse
- L'industrie convient également d'appliquer le même prix dans toutes les classes de lait
  - Fonctionnalité du suivi et de l'audit





## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

### Le cas des protéines et du LAS : approche par classe

#### Lait et crème

- Les produits se différencient sur la MG
- Rendement au volume
- Protéines et LAS peu ou pas de lien avec le rendement

#### Yogourt crème glacée beurre et PLÉ

- Les SNG ont une contribution similaire au rendement du produit (masse)

#### Fromages

- Le rôle des protéines se démarque clairement sur le rendement



## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

**Lait**  
**Crème** → **\$/kg gras + constante \$/hl**

**Yogourt**  
**Crème glacée**  
**Beurre**  
**PLÉ** → **\$/kg gras + \$/kg SNG**

-

<b>Valeur \$/hl</b> (Avant conversion)	
<b>Valeur du gras</b> (Teneur de conversion x \$/kg MG)	
<b>Valeur des SNG</b> (Diviser par teneur de conversion)	<b>= \$/kg SNG</b>

## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

### 🌀 **Classes fromagères : valeur protéine > valeur LAS**

- Références sur marché canadien : peu documenté
- LAS
  - Usages variés : de déchet à matrice pour les médicaments et certaines poudres
  - Valeur faible établie par négociation
- Valeur de la protéine sera donc établie par calcul résiduel

	Valeur d'un hl
-	Valeur du gras
-	Valeur des LAS
	<b>Valeur des protéines</b>



## 2. Les bases et références retenues pour la facturation

- ⌋ **Au fil des ans, les prix de facturation des composants ont été négociés et indexés sur la base des modifications des prix de soutien de la CCL**
- ⌋ **En 2016, certains réaménagements de valeurs entre le gras et les SNG (protéines) dans le contexte de l'introduction d'une classe d'ingrédients**



### 3. Paiement aux producteurs

☞ *En 1992, il y avait encore 2 pools pour le paiement (2 quotas jusqu'en 1996) et un subside laitier (jusqu'en 2001)*

☞ **Principes généraux**

$$\frac{\text{Somme des ventes de matière grasse}}{\text{Somme des quantités de gras produites (kg)}} = \text{\$/kg MG payée aux producteurs}$$

Somme des ventes de protéines et LAS (\$)



**80 % des \$**

**/ Somme des quantités de protéines = \\$/kg prot.**

**20 % des \$**

**/ Somme des quantités de LAS = \\$/kg LAS**

## 4. Les modifications apportées

**1<sup>er</sup> août  
1995**

- Introduction des classes spéciales
- Début du lien et de l'impact des prix mondiaux sur le prix des composants à l'échelle des producteurs

**1<sup>er</sup> novembre  
2004**

- Introduction d'un ratio cible de 2,36 kg SNG/kg MG
- \$ retenus sont versés à tous

**1<sup>er</sup> août  
2005**

- Ratio cible passe à 2,33 kg SNG/kg MG



## 4. Les modifications apportées

**1<sup>er</sup> août  
2006**

- Introduction d'une prime SNG si ratio SNG/G < 2,25

**1<sup>er</sup> décembre  
2012**

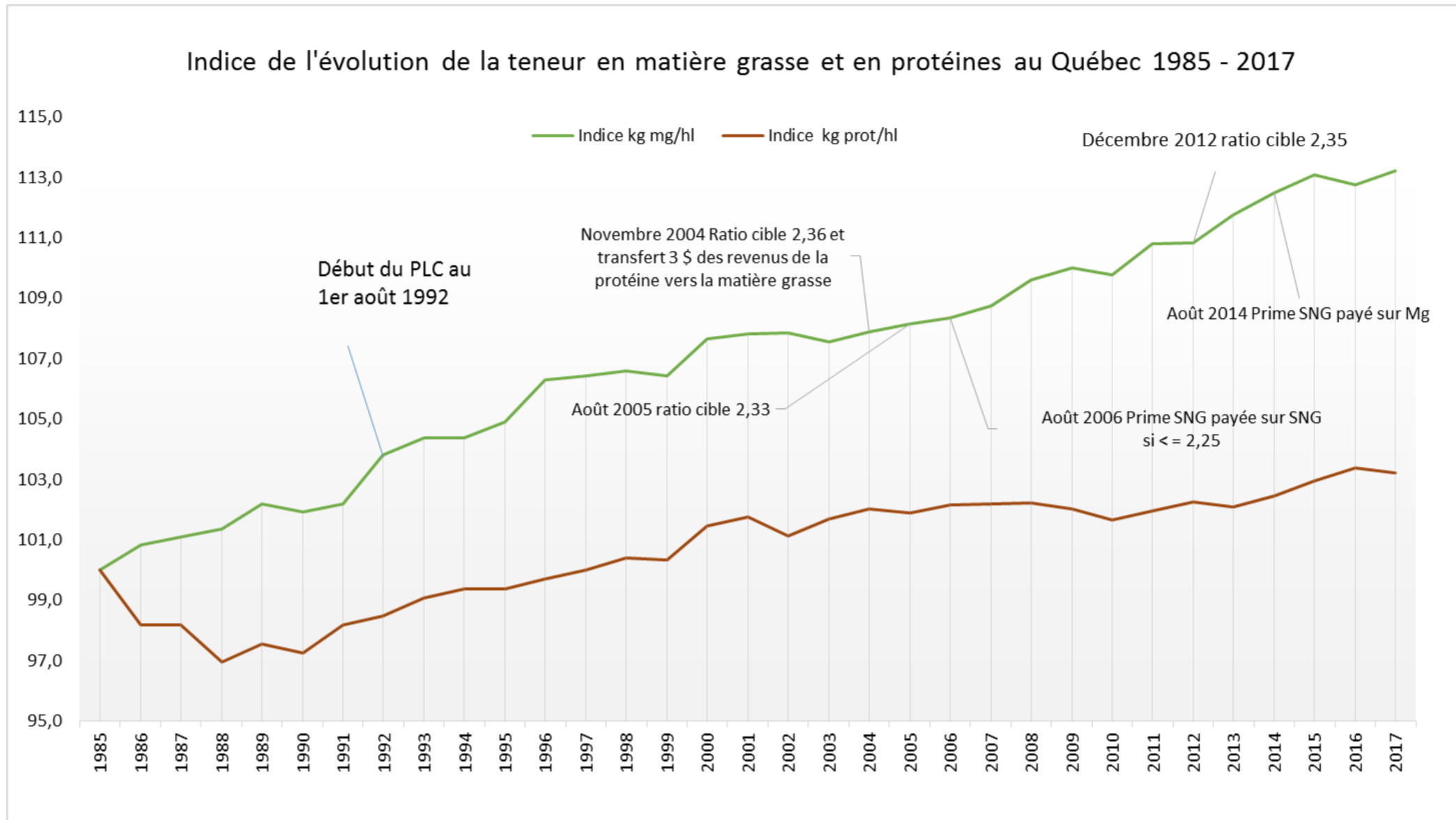
- Ratio cible revu à 2,36 (harmonisation à P5)

**1<sup>er</sup> août  
2014**

- Prime SNG est versée sur les kg MG pour les ratios < 2,35

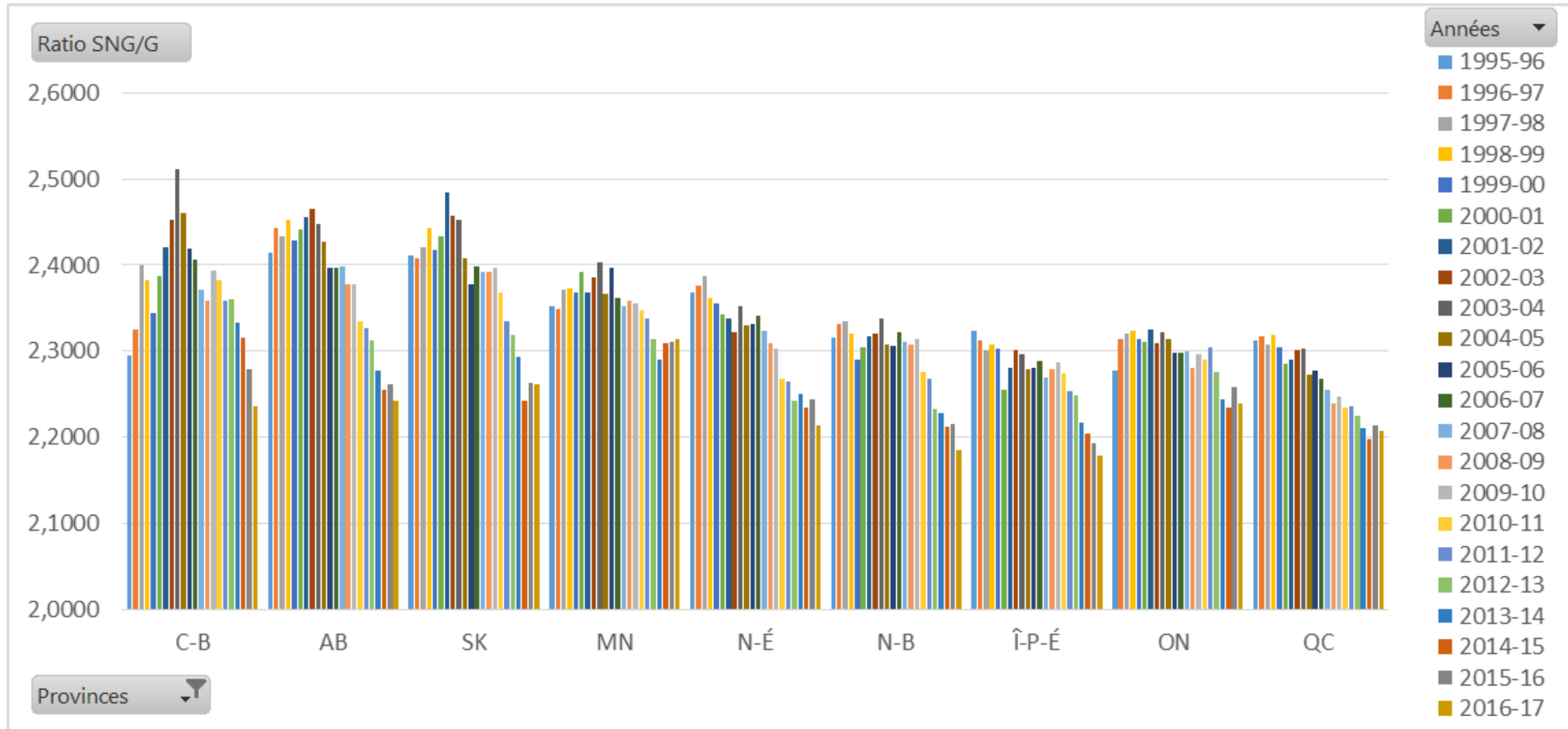


# 5. Évolution de la composition du lait





# 5. Évolution de la composition du lait



# CONCLUSION

- « Les producteurs réagissent au « PLC »
- « Les changements ne sont pas « brusques »
- « Le « PLC » peut certainement encore évoluer
  - Pertinence du marché
  - Appui de la science et service-conseil (génétique, nutrition)



# CONCLUSION

- 🌀 **Au Canada la valeur relative du gras dans un hl moyen est d'environ 43% pour une classe fromagère comme le cheddar (accordant ainsi une valeur de 57% pour les SNG)**
- 🌀 **Cette même valeur est de 60% pour la classe III aux ÉU**
- 🌀 **Pour l'Union européenne c'est plus complexe d'avoir des données comparables mais le portrait est du même ordre qu'aux ÉU.**

